



## **J.O. 2024 : NE LAISSONS PAS LE SECTEUR CULTUREL MORFLER !**

Voici plusieurs semaines lors d'une audition devant le Sénat, le ministre de l'Intérieur a annoncé que la mobilisation exceptionnelle des forces de police lors des Jeux Olympiques (J.O.) 2024 conduirait inéluctablement à l'annulation de festivals et d'événements sportifs ayant lieu durant cette période faute de pouvoir assurer la sécurité de ces événements.

Depuis cette communication, la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak s'évertue à éteindre l'incendie auprès des élu-es des collectivités territoriales concernées et des organisations patronales sans donner de quelconque gage ou assurance sur la bonne tenue des événements culturels.

Nous savons que la mobilisation massive des forces de police est requise sur les périodes du 18 juillet au 11 août dans les villes accueillant les J.O. (ouverture du village média et du village olympique) et du 23 août au 8 septembre 2024 pour la tenue des jeux paralympiques. Nous savons également que des tensions pèsent sur le matériel des prestataires techniques dont les J.O. ont également besoin.

De fait, même si actuellement le ministère de la Culture affirme tenter de trouver des solutions pour reporter tel ou tel événement, les menaces d'annulation sont réelles pour tous les événements où les forces de police sont habituellement présentes et qui chevauchent cette période.

À ce stade, même si des discussions ont lieu avec le ministère de l'Éducation nationale pour permettre le décalage des dates de vacances à Avignon et libérer sur d'autres les établissements accueillant spectacles, le calendrier fixé par le ministère de l'intérieur est clairement incompatible avec la bonne tenue du Festival d'Avignon et du Off. Ils seront soit tronqués soit annulés ce qui est une catastrophe pour les salarié-es et l'activité du secteur.

Des dizaines d'autres festivals sont concernés. Certes, les gros festivals font tous leurs efforts pour se doter pour cette période de services de sécurité privée pour assurer la bonne tenue de leurs événements. Des discussions avec le gouvernement pour obtenir des mesures de compensation pour les annulations de ces grands événements sont déjà à l'œuvre. Mais quel sort réserve-t-on aux petits et moyens festivals ainsi qu'aux événements festifs ?

Nous sommes particulièrement inquiets des effets que pourraient avoir les choix du gouvernement sur l'emploi. Sur bien des territoires, les petits et moyens festivals et les événements festifs répondent aux carences de maillage du service public des arts et de la culture. Ils sont essentiels pour l'attractivité et l'activité économique, et constituent un bassin d'emploi important pour les artistes et technicien·nes intermittent·es du spectacle. Contrairement au Gouvernement, inaudible sur les questions culturelles, nous n'opposons pas Sport et Culture. Néanmoins, nous ne pouvons accepter que la tenue des J.O. se traduise par un vaste plan social pour nos professions ! Nous n'acceptons pas plus que la tenue des J.O. soit l'occasion de prendre une loi d'exception pour contourner la réglementation du travail et les conventions collectives, comme cela est exigé par le prestataire audiovisuel choisi par le comité d'organisation des J.O. !

Alors que tous les arbitrages se jouent en catimini, les prochains jours et semaines vont être déterminants afin de faire en sorte que G. Darmanin n'emporte pas la décision du gouvernement, et que tous les Festivals et emplois soient maintenus.

*Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2022*